

# Informations importantes

## Horaire du camp (journée type)

- 7 h : Ouverture du camp
- 9 h : Début des activités dirigées
- 12 h : Diner
- 16 h : Fin des activités dirigées
- 18 h : Fermeture du camp

Frais de retard : Le camp de jour débute à 7 h et se termine à 18 h. Une amende de 5 \$ par 15 minutes est imposée pour les familles retardataires.

## Médication

Les enfants qui prennent une médication sont encouragés à respecter la posologie durant l'été. Les animateurs ne sont pas autorisés à donner une médication sans autorisation écrite des parents.

## Matériel de tous les jours

- ☺ Lunch froid (ou thermos)
- ☺ Collations (2)
- ☺ Une bouteille d'eau
- ☺ Maillot de bain et serviette de plage
- ☺ Casquette ou chapeau
- ☺ Soulier fermé (ne pas mettre des souliers de types gougounes)
- ☺ Vêtements de rechange

\*L'enfant ne pourra avoir accès au service de camp de jour s'il n'a pas sa bouteille d'eau et une casquette ou un chapeau le matin à son arrivé.

## Crème solaire

Vous devez en tout temps appliquer de la crème solaire à votre enfant AVANT son arrivé au camp. Vous devez fournir à votre enfant de la crème solaire identifié avec son nom dès le premier jour et celle-ci devra rester tout l'été au camp de jour. Elle devra obligatoirement être en aérosol. Pour les enfants de 9 ans et plus, ils devront l'appliquer seul. Pour les enfants de 9 ans et moins, l'animateur les aidera avec l'équipement de protection requis. Il en va de même pour insectifuge.

# Règlements du camp de jour

**IMPORTANT : Tous bris fait par votre enfant vous seront facturés.**

## COMPORTEMENT

- ☺ Respect de soi, des autres, du matériel et de l'environnement;
- ☺ Respect de la distanciation sociale et des mesures sanitaires
- ☺ Utilisation d'un langage respectueux et approprié;
- ☺ Aucune agression, physique ou mentale, ne sera tolérée.

## MESURES DISCIPLINAIRES

Les animateurs pourront donner des conséquences lors de la journée (moins de minutes à la piscine, minutes de silence, être retiré du groupe, etc.) Dans le cas où la situation perdure, un système d'avertissement est mis en place. Ces mesures disciplinaires pourront s'appliquer pour le non-respect de la distanciation sociale et/ou des mesures sanitaires.

**1er avertissement :** L'enfant recevra un avertissement écrit que le parent devra signer.

**2e avertissement :** Appel de la coordonnatrice du camp de jour afin de reprendre la situation en main. L'enfant sera suspendu une journée.

**3e avertissement :** Rencontre entre l'enfant, le parent, l'animateur et la coordonnatrice du camp de jour. L'enfant sera suspendu 3 jours.

**4e avertissement :** L'enfant se voit expulsé du camp pour le reste de l'été.

**En cas de faute grave tel les comportements violents ou bagarre, des mesures disciplinaires exceptionnelles peuvent être mise en place. Aucun remboursement n'est offert dans le cas d'expulsion (bloc et temp plein).**

## COVID-19

Il est obligatoire d'avertir la responsable du camp si votre enfant ou un membre de votre famille à des symptômes de la Covid-19. Un remboursement sera effectué si un diagnostic est émis à votre enfant ou à un membre de votre famille.